

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA07-0117 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013

Notification par l'état français auprès de la commission Européenne sous le n° 0679

Norme Produit

NF EN 14041:2005 « Revêtements de sols résilients, textiles et stratifiés –
Caractéristiques essentielles »

A la demande de : MANUFACTURE FRANÇAISE DES ARDENNES (MFA) SAS
2 bis avenue François Sommer
08200 SEDAN
FRANCE

Marque(s) commerciale(s) : TAPISOM 600 / TAPISOM 600 DESIGN / TEXDECOR 33 /
DOLOMITE / SELFDECOR MILOS / BUILDING DESIGN /
ALIZE 30 DECO / AQUA - VULCAIN / VILLAGE HÔTEL /
VILLAGE HÔTEL 3 COQ / RELIEF

Usine(s) de production : L'usine de production figure dans le rapport d'essai associé

Description sommaire : Revêtement de sol textile
(description détaillée au paragraphe 2)

Date du rapport : 06 novembre 2014

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 5 pages.

Modification du document RA07-0117 pour changement de la raison sociale.

1. Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

2. Description du produit

Revêtements de sol textiles en lés essayés en pose collée (colle acrylique) sur support fibres-ciment classé A2_{fl}-s1.

Revêtements de sol aiguilletés constitués d'une couche d'usure en fibres 100 % polyamide, d'une enduction à base de résine SBR et d'un envers à base de fibres polypropylène/polyester.
Masses surfaciques nominales totales : 950 à 1100 g/m².
Epaisseurs nominales totales : 4 à 4,4 mm.
Coloris : divers.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement
3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	MANUFACTURE FRANÇAISE DES ARDENNES (MFA) SAS 2 bis avenue François Sommer 08200 SEDAN FRANCE	ES541140384	Dossier de modification	-
	ENIA TECSOM SAS 2 bis avenue François Sommer 08206 SEDAN CEDEX FRANCE	ES541060810	RA07-0117	EN ISO 9239-1:2002

3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus Moyennes
EN ISO 9239-1	RELIEF Sens chaîne	3	Eclairement critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	≥11 20
	TAPISOM 600 DESIGN Sens chaîne	3	Eclairement critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	10,71 19
	TAPISOM 600 Sens chaîne	3	Eclairement critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	≥11 26
	RELIEF Sens trame	1	Eclairement critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	≥11 42
	TAPISOM 600 DESIGN Sens trame	1	Eclairement critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	≥11 3
	TAPISOM 600 Sens trame	1	Eclairement critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	≥11 22

Méthode d'essai	Conformément à la norme NF EN 14041:2005, il n'est pas nécessaire de réaliser cet essai pour classer ce produit.
EN ISO 11925-2	

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant les articles 12.6 et 12.9.2 de la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées
B_{fi}	-	s1

Classement : B_{fi} - s1

4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Les produits décrits au paragraphe 2.
- Une gamme d'épaisseurs nominales totales de 4 à 4,4 mm.
- Une gamme de masses surfaciques nominales totales de 950 à 1100 g/m².
- Des coloris divers.

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finales suivantes :

- En pose collée sur tout support classé A2_{fi}-s1 ou A1_{fi} de masse volumique ≥ 1350 kg/m³.

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de performance du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre du Règlement européen sur les Produits de Construction (règlement UE n° 305/2011).

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à essai.

Champs-sur-Marne, le 06 novembre 2014

Le Rédacteur du Rapport



Mickaël GOULE

**Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu**



Nicolas ROURE

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT